

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 18 novembre 2024

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Armelle PAGEAUT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE, Jean SOUCHAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) :**Étaient absent(e)s :** Hugues MANESSE, Lesley KOOLMAN**Secrétaire élue :** Marion RIBARDIERE**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Madame le Maire fait observer que des ajustements doivent être apportés au budget pour financer les charges de personnel :

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
Article	Chapitre	Libellé	Montant	Article	chapitre	libellé	montant
618	011	Divers	-11 000.00				
6218	012	Autre personnel extérieur	11 000.00				
		TOTAL	0.00				

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE ces ajustements

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire
Gisèle JEANLa secrétaire,
Marion RIBARDIERE**AR Prefecture**

086-218602035-20241125-D2024_116-DE

Reçu le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024